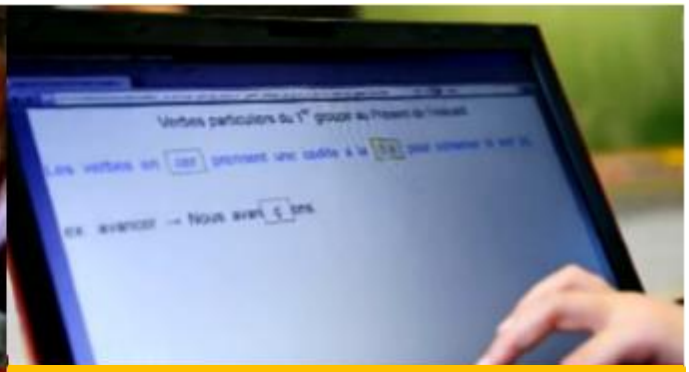

2014

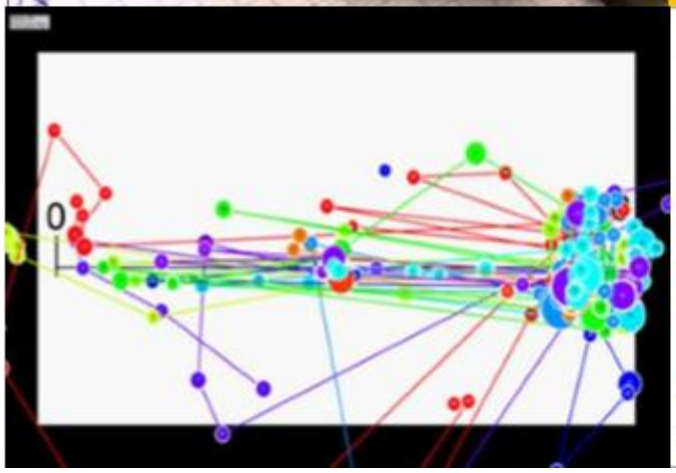

LE CARTABLE FANTASTIQUE

Vers un changement d'échelle

Pour que tous les enfants réussissent à l'école sans être gênés par leur handicap.

TABLE DES MATIÈRES

LE CARTABLE FANTASTIQUE EN CHIFFRES 1

LES TEMPS FORTS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE 2

ADAPTER 4

DEVELOPPER 6

DIFFUSER 7

INFORMER 8

AGIR 10

FINANCER 13

LE CARTABLE FANTASTIQUE EN CHIFFRES

- En **2014**, le Cartable Fantastique a **4** ans
- Plus de **549 994** visites du site au cours de l'année **2014**
- Plus de **5 000** inscriptions sur la plateforme de créations d'exercices adaptés
- Plus de **50 000** téléchargements/mois
- **10** manuels scolaires adaptés soit plus de **10 000** exercices
- Près de **1 000** ressources scolaires adaptées en ligne
- **387** livres jeunesses adaptés dont **204** libres de droit mis en ligne
- Plus de **43 000** visualisations sur youtube de la conférence du 12 juin 2012 de Caroline Huron : « Dyspraxie : Quand le cerveau s'emmêle »
- **1** responsable mise à disposition à partir du mois de Septembre **2014** par l'INSERM pendant **1** an pour amorcer le changement d'échelle
- L'énergie d'une équipe de **5** bénévoles pour faire vivre la mission de l'association

LES TEMPS FORTS DU CHANGEMENT D'ÉCHELLE

LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Jusqu'à Septembre 2014, les actions du Cartable Fantastique ont reposé sur le travail des six membres bénévoles de l'association. Un ingénieur informatique a assuré le développement de la plateforme de création d'exercices numériques et sa maintenance. L'ensemble des ressources proposées sur le site ont été produites par trois bénévoles dont deux ont fourni plus de deux équivalents temps plein de travail effectif par an depuis la création de l'association. Cette organisation pertinente dans le cadre d'une phase d'expérimentation ne permet plus de répondre efficacement et de façon durable aux besoins identifiés dans le cadre de l'inclusion scolaire. Aujourd'hui, pour répondre à ses missions, l'association doit se professionnaliser et se développer en basculant vers un modèle d'entreprise sociale. Dans cet objectif, l'association va appuyer son action sur une responsable salariée qui aura pour mission de transférer toutes les tâches d'opérationnalisation du projet associatif, aujourd'hui assurées par les bénévoles administrateurs, en direction de salariés et/ou bénévoles opérationnels.

LES PREMIÈRES ÉTAPES

- D'Avril à Septembre 2014, pour mieux appréhender cette mutation, l'association est accompagnée pendant 6 mois par le Dispositif Local d'Accompagnement de l'Essonne.
- En Septembre 2014, l'INSERM met Caroline Huron à disposition de l'association pendant une année. Elle a pour mission de mettre en place les bases de ce changement d'échelle qui aboutira au transfert de toutes les tâches d'opérationnalisation du projet associatif en direction de salariés et/ou bénévoles.

LA RECONNAISSANCE

- Le 26 Novembre, le Cartable Fantastique reçoit le **premier prix de l'innovation sociale du Conseil Général de l'Essonne**.

- Le 6 Décembre, le Cartable Fantastique reçoit le **premier prix du Challenge Départemental pour l'Emploi, le Bénévolat, les Jeunes, la Solidarité et le Développement Durable du Crédit Mutuel**.

LA SUITE

L'association prévoit de créer deux postes :

- un poste de responsable associatif dont la mission sera de mettre en œuvre le projet associatif tel qu'il a été défini par les instances de l'association (conseil d'administration, assemblée générale) et de favoriser le développement de l'association. Le poste sera créé en Septembre 2015. Sa création est financée par la Fondation Bettencourt Schueller.
- un poste d'adaptateur de ressources dont la mission sera de participer à la création des ressources. Dans cet objectif, l'association a fait une demande d'emploi tremplin auprès de la région île de France. La réponse à cette demande est prévue pour fin avril.

ADAPTER

L'équipe du Cartable Fantastique adapte des supports scolaires afin qu'ils soient utilisables en classe et de façon autonome par les élèves dyspraxiques.

LITTÉRATURE JEUNESSE

Marie-Laure Besson transforme des livres pour les rendre accessibles aux enfants dyspraxiques. Les livres sont adaptés avec une séparation du texte et des images, et des adaptations de présentation du texte (police Arial taille 20, double espace entre les mots, double interligne). Deux versions sont proposées : une version avec une alternance de ligne de couleur bleue, rouge, verte, pour éviter les confusions entre les lignes et une version avec le texte en noir pour les enfants que les couleurs gênent. Certains livres sont présentés en imprégnation syllabique pour les lecteurs débutants ou pour les enfants qui présentent un trouble dyslexique associé. Certains livres sont proposés en format .epub.

En 2014

- 204 livres libres de droits sont proposés en ligne (36 ont été adaptés en 2014)
  - 42 en trois versions (alternance de lignes de couleurs, texte en noir, imprégnation syllabique) auxquelles s'ajoute pour 3 d'entre eux une version .epub.
  - 162 en deux versions (alternance de lignes de couleurs, texte en noir) auxquelles s'ajoute pour 8 d'entre eux une version .epub.
- 90 livres sous droit d'auteur ont été adaptés sur demande pour des enfants particuliers qui les ont utilisés dans le cadre légal d'un usage privé

MANUELS SCOLAIRES

Des manuels scolaires sont adaptés sous format numérique pour les élèves dyspraxiques. Les adaptations prennent en compte les difficultés d'organisation du regard des enfants dyspraxiques, leurs troubles visuo-spatiaux et la nécessité de compenser le déficit de l'écriture manuscrite.

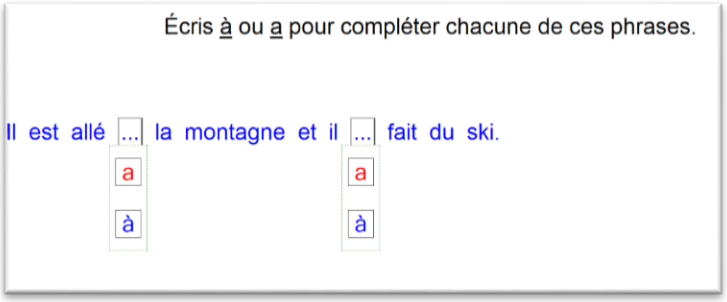

- 10 manuels du CP à la sixième ont ainsi été adaptés depuis la création de l'association.
- Cette année l'association a adapté un manuel de sixième « Etude de la langue », édité chez Bordas en 2009

CONTENUS SCOLAIRES ADAPTÉS POUR MANON

Le Cartable Fantastique de Manon regroupe les supports scolaires utilisés par Manon, élève dyspraxique, depuis le CE1 jusqu'au CM2.

Au total, sont proposés en libre accès sur le site :

- 127 leçons adaptées
- 480 exercices
- 25 textes (textes à lire, poésies à apprendre) adaptés
- 76 activités adaptées : fiches de lecture, d'histoire, de sciences….

AUTRES RESSOURCES SCOLAIRES ADAPTÉES

- 670 exercices de grammaire du CE1 au CM2 du CRDP de Champagne-Ardennes
- Cartes de géographie numériques
- 26 exercices de mathématiques de CM2 adaptés d'un cahier d'exercices de Sesamath ont été mis en ligne en 2014

DEVELOPPER

PLATEFORME DE CREATION D'EXERCICES EN LIGNE

La plateforme « Les cahiers fantastiques » (www.cahiersfantastiques.fr) permet de créer des exercices numériques adaptés aux enfants dyspraxiques en remplissant un formulaire. Elle a été développée en collaboration avec Toussaint Guglielmi, ingénieur informatique à l'INSERM. Cette année, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées : fractions, possibilité de réaliser des exercices plus complexes intégrant deux possibilités de réponses simultanément (par exemple, possibilité de remettre des mots dans l'ordre alphabétique après avoir cliqué sur chaque première lette du mot).

5310 personnes sont actuellement inscrites sur cette plateforme.

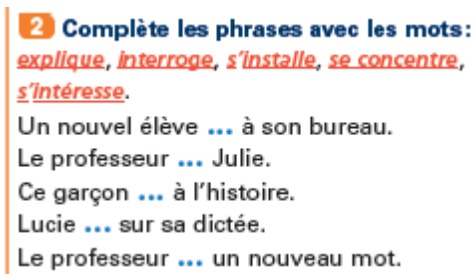

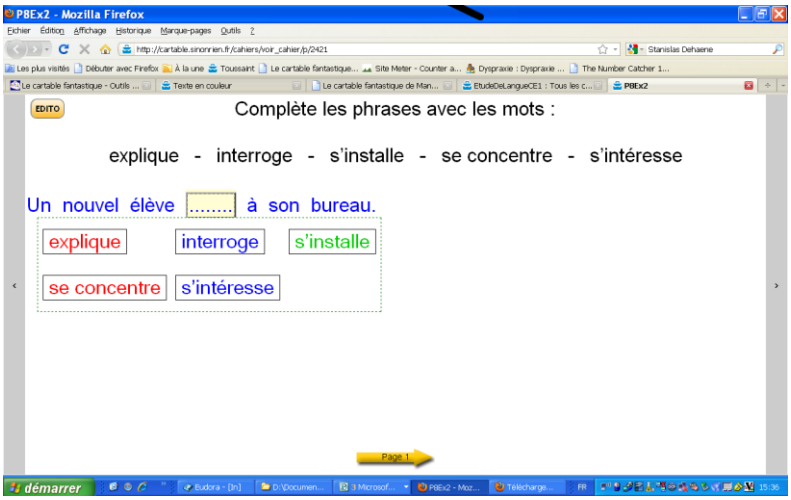

RUBAN WORD

Des modèles pour le ruban word ont été développés par Marie-Laure Besson pour répondre aux besoins des élèves de primaire, des collégiens et des adaptateurs. Ils permettent d'adapter les textes à lire, de poser des opérations, d'insérer des tableaux de numération et de conversion, de mettre automatiquement des titres, d'insérer des lignes graduées, des frises historiques, de faire lire à haute voix un texte, ou de dire les mots que l'élève est en train de taper ….. Ces modèles sont plébiscités par les enseignants et par les parents qui y voient une aide importante pour créer des supports adaptés et un outil de compensation efficace que les enfants peuvent utiliser en classe. Cette année les modèles ont encore été améliorés avec entre autres un outil de pose d'opérations plus pratique, une application de conjugaison, des possibilités de créer des textes à trous etc….

DIFFUSER

Le site a reçu plus de 540 000 visites en 2014. La fréquentation est liée à la période scolaire comme l'indique la chute des visites pendant les vacances scolaires.

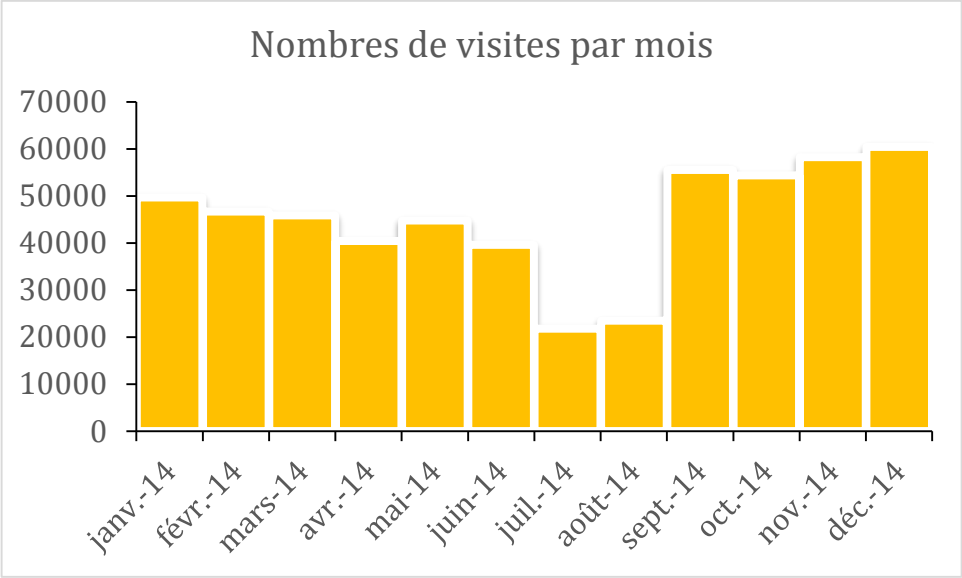

Les internautes regardent en moyenne entre 5 et 6 pages.

Les visites proviennent à 62% de France dont 1/3 d'Ile de France. Les connections proviennent pour 12% d'entre elles des états unis, 5% d'autres pays francophones (Belgique, Maroc, Canada, Suisse) mais aussi d'Allemagne (2%), de Chine, Grande Bretagne…..

Les internautes arrivent sur notre site via google (.fr, .com, .ch, .ca, .be) pour la moitié d'entre eux, de façon directe pour 1/3 d'entre eux et via les nombreux sites qui nous référencent pour les autres.

614 029 fichiers ont été téléchargés en 2014.

INFORMER

Chaque année les membres de l'équipe du Cartable Fantastique donnent des conférences et participent à des colloques.

Leurs interventions visent à

- faire comprendre les difficultés rencontrées au quotidien à l'école par les enfants dyspraxiques
- expliquer pourquoi et comment contourner ces difficultés
- proposer des solutions pour rendre accessibles les supports scolaires et compenser le handicap

En 2014, Caroline Huron est notamment

1. au 7e colloque de l'association Zig-Zag « Penser autrement, Apprendre autrement » à Montluçon le 24 janvier pour une conférence sur « L'enfant dyspraxique: comment l'aider à apprendre. »
2. à une journée de formation des enseignants de Votre Ecole Chez Vous, à Paris, le 7 février, pour présenter « Outils informatiques pour une pédagogie appliquée aux élèves différents. »
3. au réseau TAP au Kremlin Bicêtre, le 20 mars pour présenter « Les compétences numériques des enfants dyspraxiques. »
4. au Centre de référence des troubles des apprentissages au Kremlin Bicêtre, le 21 mars pour présenter « Nombre et dyspraxie »
5. au séminaire de formation « Le Cerveau qui apprend, sciences cognitives et éducation » de la main à la pâte, à Neurospin, les 24-25 mars pour présenter « Comprendre la dyspraxie »
6. au colloque de VECV à Paris, le 7 avril pour une intervention « Apprendre malgré le handicap : l'exemple des élèves dyspraxiques. »
7. aux journées nationales de l'ANCRA à Tours, le 10 avril pour une communication sur « La dyspraxie: Apport des sciences cognitives. »
8. à Montpellier, le 14 juin, pour l'association DMF 34 pour une conférence « L'enfant dyspraxique à l'école. »
9. à Bédanne, le 27 septembre, avec **Valérie Grembi**, pour une table ronde organisée par l'Association Norman Dyspraxie sur « Handicap et intégration scolaire »

10. avec les enseignants du Lycée Camille Claudel, à Palaiseau, le 30 septembre 2014, pour leur parler de « Dyspraxie et autres troubles des apprentissages. »
11. à Nantes, le 11 octobre pour l'Association DMF 44 pour une conférence « L'enfant dyspraxique à l'école : Comment l'aider ? »
12. à une table ronde « L'apprentissage et ses troubles » organisée pour DIM Cerveau & Pensée à Paris, le 6 Décembre.

AGIR

Parmi les supports pédagogiques utilisés par les enseignants auprès de leurs élèves figurent les manuels scolaires. Donner accès au contenu d'un manuel scolaire à un enfant dyspraxique et lui permettre de faire les exercices de ce manuel implique de l'adapter. Or les manuels scolaires proposés en classe sont le plus souvent des manuels concernés par la protection du droit d'auteur. Leurs adaptations ne peuvent donc pas être légalement diffusées.

La loi du 1er août 2006 prévoit une "exception handicap" au droit d'auteur mais le décret d'application n° 2008-1391 du 19 décembre 2008 précise que cette exception ne peut s'appliquer que lorsque le taux d'incapacité est supérieur à 80% ou lorsqu'un certificat médical attestant qu'une personne est atteinte d'une incapacité de lire après correction est délivré par un médecin ophtalmologiste.

Le taux de handicap des enfants dyspraxiques n'atteint jamais 80% (sauf handicap associé). Bien qu'ils présentent souvent des troubles neuro-visuels et visuo-spatiaux, leur acuité visuelle mesurée par un ophtalmologiste n'est pas plus atteinte que celle des autres enfants. Ils sont donc exclus de l'exception handicap en dépit du fait qu'ils ne peuvent pas accéder au contenu de leurs manuels scolaires ni réaliser les exercices qu'ils contiennent sans adaptations.

Dans ce contexte, la solution mise en place par le Cartable Fantastique est d'adapter spécifiquement pour un enfant donné le manuel dont il a besoin. Ce manuel adapté est alors réservé à l'usage de ce seul enfant afin de ne pas sortir de l'usage à titre privé. Le temps de travail consacré à un manuel étant évalué entre 150 et 200 heures, il nous parait regrettable que les autres enfants qui en auraient besoin ne puissent pas l'utiliser et qu'aucune mutualisation ne soit possible.

LES ACTIONS DU CARTABLE FANTASTIQUE POUR QUE LES ENFANTS DYSPRAXIQUES BENEFICIENT DE L'EXCEPTION HANDICAP AU DROIT D'AUTEUR

Depuis sa création en 2010, l'association lutte pour qu'il y ait une modification de la loi afin que tous les enfants empêchés de lire ou d'accéder au contenu de leur manuel scolaire en raison d'un handicap puisse bénéficier de l'exception handicap au droit d'auteur.

En 2014

- En Mars, suite à une rencontre avec Caroline Huron, Valérie Pécresse rédige une proposition de loi pour ouvrir l'exception handicap au droit d'auteur aux enfants dyspraxiques.
- La Fédération Dyspraxique Mais Fantastique et le Cartable Fantastique s'allient pour informer l'ensemble des députés de la nécessité de soutenir cette loi pour lutter contre la discrimination que subissent les enfants dyspraxiques concernant l'accessibilité aux livres et aux manuels scolaires.
- A la suite de cette mobilisation,
  - le 28 mai, la proposition de loi est publiée sur le site de l'assemblée nationale, signée par 71 députés, soit 29 de plus que la version initiale.
  - 30 députés posent des questions écrites au gouvernement en lui demandant d'agir pour l'élargissement des bénéficiaires de l'exception handicap au droit d'auteur. Certaines questions font directement référence au travail du Cartable Fantastique. Ainsi, François Rochebloine rappelle à la ministre de la culture que "l'association « Le Cartable Fantastique » a imaginé des livres adaptés à ces enfants, mais qu'elle ne peut malheureusement pas diffuser du fait de la réglementation applicable aux droits d'auteurs". Jean-Philippe Nilor écrit que "le laboratoire UNICOG et le Cartable fantastique ont développé des manuels adaptés sous la forme de livres virtuels interactifs qui facilitent l'inclusion des enfants dyspraxiques en milieu ordinaire et leur donne la possibilité de faire la preuve de leurs compétences sans être gênés par leur handicap."
- Le 8 juin, Caroline Huron participe à une réunion de concertation sur les besoins spécifiques d'adaptation pour les dys au ministère de la culture, en présence des représentants des titulaires de droits (auteurs, éditeurs), des représentants des associations de personnes en situation de handicap et de membres des ministères de la culture, de l'éducation nationale et des affaires sanitaires et sociales. Elle décrit les besoins des enfants dyspraxiques en termes d'adaptations et explique la démarche de l'équipe du Cartable Fantastique.
- Le 7 Octobre, le ministère de la culture et de la communication répond qu'une concertation entre ayants droit et représentants des personnes handicapées a été lancée : « Les évolutions législatives et réglementaires modifiant le code de la propriété intellectuelle (art. L. 122-5 7°) actuellement envisagées devraient permettre, entre autres avancées, d'inclure l'ensemble des besoins non couverts aujourd'hui, et de répondre en particulier aux besoins des personnes présentant des troubles« DYS », comme la dyslexie, la dysphasie ou la dyspraxie. »

- A la fin de l'année 2014, l'adaptation et la diffusion des manuels scolaires par le Cartable Fantastique pour les enfants dyspraxiques est **toujours illégale** !

FINANCER

NOS PARTENAIRES

La Fondation Bettencourt Schueller

La Fondation Bettencourt Schueller accompagne le Cartable Fantastique pour une durée de trois ans. Son soutien est essentiel au changement d'échelle de l'association.

Murex

L'entreprise Murex a été la première à accompagner l'association par un premier don en 2010. Elle nous a renouvelé sa confiance cette année en nous faisant un second don.

L'INSERM

L'INSERM en mettant à disposition de l'association Caroline Huron pour une durée de 1 an soutient l'action du Cartable Fantastique.

DONS PARTICULIERS

Dons en ligne

L'association utilise la plateforme HelloAsso pour les dons en ligne. La totalité des dons versés est reversée au Cartable Fantastique puisque HelloAsso ne prélève aucune commission.

En 2014, 21 donateurs particuliers ont choisi le don en ligne pour soutenir le Cartable Fantastique. Ces dons s'élèvent à 1002,50 €. Le montant des dons varie de 14,50 € à 150 € avec un don moyen d'environ 48 €.

Dons par chèque

L'association propose sur son site un formulaire à télécharger et à imprimer pour faire des dons par chèque. En 2014, 4 donateurs particuliers ont choisi le don par chèque pour soutenir le Cartable Fantastique. Ces dons s'élèvent à 345 €. Le montant des dons varie de 45 € à 150 €.

Dons par prélèvement automatique

Le don par prélèvement automatique via la plateforme HelloAsso a été choisi par 1 donateur pour un montant de 10 € par mois. Ce mode de soutien permet à l'association d'estimer plus facilement les moyens disponibles pour mener à bien les actions envisagées même si le donateur peut interrompre le versement quand il le désire.

Beaucoup d'usagers mais peu de donateurs

Le site du Cartable Fantastique reçoit de très nombreuses visites. Les usagers font très souvent part de leur satisfaction face à l'aide que les ressources mises à disposition par l'association leur apportent et plébiscitent la qualité des outils proposés. Pourtant, très peu d'entre eux (26 au total) s'engagent pour soutenir l'association.

Communiquer pour que les usagers comprennent que leur soutien est essentiel à la survie de l'association et au prolongement de ses actions est une priorité de l'année 2015.

Depuis 4 ans, rien n'aurait été possible sans :

FONDATION BETTENCOURT SCHUELLER

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale jeunesse vie associative

MUREX™

Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

Neuropsychologie.fr
Le site des professionnels de la neuropsychologie.

DMF 44
DYSPRAXIQUE MAIS FANTASTIQUE

Crédit Mutuel